

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 50

Artikel: Le mariage
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178238>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rituelles de la foi et de la parole divine. Cependant, si je compare ce que vous me racontez avec les récits de quelques pèlerins qui ont parcouru l'Orient, les visions dont vous avez été obsédés pourraient bien être l'effet d'un breuvage que les Arabes et d'autres peuplades du Levant fabriquent avec du suc de pavots et de chenevis. Les personnes qui en boivent tombent dans une espèce de délire, qui leur procure des hallucinations et des visions tout-à-fait semblables à celles que vous venez de me décrire. Ce ne sont sans doute que des rêves, et je suppose que vous ne croyez pas vous-même à la réalité de ce que vous avez vu. »

— « Je ne sais ce qu'il faut en penser, continua le narrateur, et je subordonne mon jugement à vos lumières supérieures ; mais ce qui me reste encore à dire vous paraîtra beaucoup plus étrange encore que tout ce que je viens de raconter. Veuillez donc m'écouter ! Après quelques moments de causerie bruyante, qui ressemblait au croassement des grenouilles et des crapauds dans les marais, il se fit un grand mouvement parmi tous les convives, ou, pour mieux dire, parmi les êtres singuliers et monstrueux qui formaient la réunion, et, à notre grande surprise, une figure grotesque se présenta à nos yeux ébahis. C'était un petit homme bossu, dont le corps difforme était surmonté d'une tête gigantesque tellement mobile, qu'elle faisait l'effet d'une grosse boule mal attachée et toujours prête à rompre ses liens.

« — Bonne aubaine ! s'écria-t-on de tous côtés, voilà notre bouffon qui arrive, et maintenant gare à nos diaphragmes ! il nous fera tellement rire que cela pourrait devenir dangereux ! »

— « J'ai dit que cette caricature d'homme portait un archet dans sa main droite ; mais je dois ajouter encore qu'il aurait pu s'en dispenser, puisque ses pieds étaient tellement contournés qu'au besoin l'un d'eux aurait pu lui servir d'archet. Cette mauvaise conformation de ses véhicules l'embarrassait visiblement dans sa marche ; à chaque pas, par un mouvement demi-circulaire fort peu gracieux, l'un des pieds cherchait à accrocher l'autre, comme s'il avait quelque chose à lui dire. N'ai-je donc pas le droit de penser que la chaussure de cet être singulier et grotesque avait le pied fourchu bien connu ? »

— « Vous n'avez pas besoin de descendre jusqu'au prince des ténèbres, dit Bernard avec un léger sourire, la chose peut très-bien s'expliquer d'une manière tout à fait naturelle. Si votre *Quasimodogenitus* portait une contrebasse ou violoncelle dans sa main gauche, on peut bien supposer qu'il se servait souvent de ses pieds pour retenir son instrument ; or il arrive fréquemment que les mouvements et les grimaces que font les musiciens en jouant leur restent comme une espèce de tic nerveux. »

— « J'admettrais volontiers votre manière de voir, mon révérend Père, reprit le majordome d'un air de conviction inébranlable, formée d'avance ; mais permettez que je vous fasse observer que le personnage en question était marqué d'un autre signe bien caractéristique, qui trahissait assez son origine. » — « De quelle marque voulez-vous donc parler ? demanda Bernard ; avez-vous aperçu quelque chose dans ses yeux, ou sur son front, qui vous donne le droit de juger ainsi ? Car je ne suppose pas que vous veuillez faire passer les oreilles pointues de son bonnet pour les cornes du diable ! » — « Sur mon honneur et ma conscience, je ne voudrais pourtant pas m'engager à soutenir le contraire, dit le chef des pèlerins d'une voix hésitante, la figure patibulaire, le front impudent, l'air insolent et les regards louches de cet être singulier lui donnaient bien l'aspect d'un horrible démon déguisé en singe ; joignez à tout cela un rire chevrotant et saccadé, ses gestes anguleux, fendant l'air en zig-zag, comme le vol capricieux de la chauve-souris qui chasse des insectes, et vous conviendrez avec moi que la lettre de créance de ce soi-disant bouffon pouvait bien porter pour signature la griffe du diable. »

— « Ne m'avez-vous pas parlé d'un signe tout particulier ? poursuivit Bernard dans cette espèce de confession qu'il fit faire au chef des pèlerins. » — « Vous avez raison, notre révérend Père, de me rappeler cette particularité, car c'est précisément cette marque que je regarde comme le véritable cachet de sa nature

démoniaque. Il la portait ostensiblement, mes camarades l'ont vue comme moi, et pourront vous le certifier, si vous l'exigez. » — « Eh bien, dites-moi donc en quoi elle consistait, demanda Bernard avec impatience ; je ne veux pas juger d'une chose que vous vous obstinez à m'indiquer seulement d'une manière vague. » — « Je vous prie de m'excuser, dit le majordome, si je parle d'une manière incohérente, mais mes pensées sont encore tout à fait bouleversées, et d'ailleurs tout ce que nous avons vu dans ce château maudit est si extraordinaire et tellement contraire à l'ordre ordinaire des choses, qu'il ne faut pas s'étonner de la forme décousue de mon récit. Connaissez-vous l'histoire de cette souris rouge qui sortit de la bouche d'un guerrier endormi, courut au camp des ennemis pour faire une reconnaissance et revint se loger de nouveau dans le corps d'où elle était sortie ? » — « Je me rappelle, dit Bernard un peu stupéfait, avoir lu quelque chose d'analogique dans un de nos anciens chroniqueurs ; mais cette souris rouge qu'a-t-elle de commun avec la marque que vous voulez me décrire ? » — « J'en parle dans ce moment, continua le pèlerin, parce que le bouffon portait au côté droit de son cou un souris rouge bien cachée dans la peau. » — « En êtes-vous bien sûr ? dit Bernard en interrompant brusquement le récit du pèlerin, et ne serait-ce pas plutôt une de ces taches que les enfants apportent en naissant et qu'on appelle *envies* ? » — « Nous connaissons très-bien ces traces d'une grossesse incontinent, continua l'autre, et nous savons aussi les distinguer ; mais je peux assurer à votre Révérence que le signe en question renfermait certainement un de ces animaux immondes ; car nous avons vu distinctement le mouvement de la bête, quand le cou du bouffon se gonflait et se dilatait d'une manière démesurée au moment où il chantait. » — « Cette circonstance prouverait justement le contraire, dit Bernard, car on prétend que les marques du diable se reconnaissent précisément par leur insensibilité. Mais laissons de côté cette niaiserie, et dites-moi plutôt ce qu'il vous est arrivé quand le bouffon fit son apparition. »

(La suite au prochain numéro.)

F. N.

Chacun sait, dit un nouveau journal français, le *Bouffon*, la prodigieuse quantité de domestiques qu'emploient les *gentlemen* qui habitent dans l'Inde.

— Rien que pour ma pipe, dit un voyageur, j'avais quatre esclaves.

— Ah ! grand Dieu, est-ce possible ?
— Le premier me l'apportait.
— Bien.
— Le second la fourrait.
— Très-bien.
— Le troisième l'allumait.
— Et le quatrième ?
— Le quatrième la fumait. Je n'ai jamais pu supporter le tabac.

Le mariage.

Ami, je vois beaucoup de bien
Dans le parti qu'on me propose ;
Mais toutefois ne pressons rien :
Prendre femme est étrange chose,
On doit y penser mûrement.
Un sage, en qui je me fie,
Dit que c'est agir prudemment
Que d'y penser toute sa vie.

L. MONNET ; — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.